



Commission administrative paritaire (CAP) du corps des techniciens d'art



**Compte rendu des avis émis lors de la CAP
du 14 septembre 2016**

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance de la CAP du 4 novembre 2015
- 2 – Examen des demandes de changement de spécialité – 2ème avis
- 3 – Examen des mouvements
- 4 – Examen des titularisations

1- Approbation du procès-verbal de la séance de la CAP du 4 novembre 2015

Le procès-verbal de la commission administrative paritaire du 4 novembre 2015 est approuvé.

2- Examen des demandes de changement de spécialité – 2ème avis

Un avis favorable est donné à la demande de changement de spécialité des agents suivants :

Nom - Prénom	Affectation	Spécialité actuelle	Spécialité demandée
CURTENELLE Audrey	Mobilier national	Artiste licier	Tapissier garniture
LAGANDOGNE Julie	Mobilier national	Artiste licier	Tapissier garniture
ULONATI Fiona	Mobilier national	Artiste licier	Tapissier garniture

3- Examen des mouvements :

Un avis favorable est donné aux mouvements des agents suivants :

Nom - Prénom	Précédente affectation	Nouvelle affectation
DREY Samuel	DRAC Bourgogne-Franche-Comté	Mobilier national Atelier tapisserie ameublement
CURTENELLE Audrey	Mobilier national – Manufacture de la savonnerie	Mobilier national Atelier tapisserie ameublement
LAGANDOGNE Julie	Mobilier national – Manufacture de la savonnerie	Mobilier national Atelier tapisserie ameublement
ULONATI Fiona	Mobilier national – Manufacture de la savonnerie	Mobilier national Atelier tapisserie ameublement

4 - Examen des demandes de titularisations

Un avis favorable est donné à la titularisation des agents suivants :

Nom - Prénom	Affectation	Spécialité
BELLEGO Adèle	Mobilier national	Menuisier en siège
CARLE Loup	Mobilier national	Menuisier en siège
CROISE Karine	Musée du Louvre	Marbrier
GUIFFARD Marielle	Musée du Louvre	Marbrier
LECLERCQ Audrey	EP Sèvres - Cité de la céramique	Céramiste
MOTTE Cédric	Musée du Louvre	Marbrier
POIRIER Alexandre	EP Sèvres - Cité de la céramique	Marbrier

Les avis émis par la CAP des techniciens d'art constituent un acte préparatoire à la décision de la ministre de la Culture et de la Communication.

Service des ressources humaines

Sous-direction des métiers et des carrières

Bureau de la filière technique et des métiers d'art

Gestionnaires du corps : Youlaine ASSELIE – Thomas DYRAC – Agnès HOARAU –

Sabrina SEGUINEAU

téléphone : 01 40 15 82 82